



OPCI OFI Invest ISR Experimmo

Attestation du commissaire aux comptes
relative au rapport semestriel au 30 juin 2026



Attestation du commissaire aux comptes relative au rapport semestriel au 30 juin 2026

Au Président

OPCI OFI Invest ISR Experimmo

Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable

127/129 Quai du Président Roosevelt

92130 Issy-les-Moulineaux

En notre qualité de commissaire aux comptes de OPCI OFI Invest ISR Experimmo et en application des dispositions de l'article L. 214-54 du code monétaire et financier relatives au contrôle de l'information périodique, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans le rapport semestriel au 30 juin 2026 ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité des organes de direction de la SPPICAV. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans le rapport semestriel avec la connaissance que nous avons de la SPPICAV acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons de la SPPICAV acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude de l'information périodique au sens de l'article L. 214-54 du code monétaire et financier.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 10 août 2026

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Lionel Lepetit

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

OFI INVEST ISR EXPERIMMO

DOCUMENT D'INFORMATION PÉRIODIQUE AU 30 JUIN 2026

Caractéristiques du fonds au 30/06/2026

Société de gestion	Ofi Invest Real Estate
Délégataire de gestion financière	Ofi Invest Asset Management
Code ISIN	A ISR : FR0013418761
	B ISR : FR0013418779
	AFER EXPERIMMO ISR: FR0013505021
	VYV EXPERIMMO : FR0014011SZ0
Forme juridique	SPPICAV
Date de création	A ISR & B ISR : 4 novembre 2019
	AFER EXPERIMMO ISR : 30 avril 2020
	VYV EXPERIMMO : 30 novembre 2025
Durée de placement recommandée	10 ans
Devise de référence	EUR
Souscription min. initiale	100 €
Dépositaire / Valorisateur / Centralisateur	Société Générale Securities Services France
Commissaire aux comptes	Price Waterhouse Coopers (PWC)
Frais d'entrée acquis à l'OPCI	2,95% maximum
Frais d'entrée non acquis	A ISR, AFER EXPERIMMO ISR & VYV EXPERIMMO: Néant
	B ISR : 3% maximum
Frais de fonctionnement de gestion maximum (% actifs net)	2,2% TTC dont 1,6% TTC de commission de gestion
Commission de surperformance	25%HT (30%TTC) au-delà de 5% de performance nette de frais sur 3 ans
Frais de sortie	Néant
Valorisation	Bimensuelle
	Le 15 et dernier jour de chaque mois
Centralisation souscriptions et rachats	Avant 10h00 J-1
Délai de règlement des rachats	Un an maximum

OFI INVEST ISR EXPERIMMO

DOCUMENT D'INFORMATION PÉRIODIQUE AU 30 JUIN 2026

Chiffres clés au 30/06/2026

Parts	A ISR	B ISR	AFER EXPERIMMO ISR	VYV EXPERIMMO	Total
Nombre d'Actions	2 431 337,5174	1,000	144 365,000	41	2 575 744,5174
Valeur Liquidative	101,57 €	101,57 €	103,87 €	101,76 €	-
Actif Net en €	246 967 863,180 €	101,570 €	14 995 433,880 €	4 172,250 €	261 967 570,880 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Politique d'investissement

La SPPICAV a pour objectif de proposer aux investisseurs une exposition immobilière directe et indirecte, en France et en Europe, devant s'envisager sur un horizon d'investissement de 10 ans au travers d'investissements dans des immeubles et des actifs financiers ayant un sous-jacent immobilier, tout en se laissant la possibilité d'avoir des sous-jacents d'une autre nature en fonction des opportunités et des contraintes de marché.

Chaque poche d'actifs sera gérée de façon discrétionnaire. Les poches immobilière et financière sont gérées avec une approche d'Investissement Socialement Responsable (« ISR ») de type « Best-in-progress » pour la poche immobilière, et « en amélioration de note » pour la poche financière. Le détail des critères et de la méthodologie retenus par la SPPICAV en matière d'ISR figure dans le Code de Transparence adopté par la Société de Gestion.

L'allocation entre les différentes poches (immobilière, financière et de liquidités) est déterminée par la Société de Gestion, en fonction des conditions de marché.

Par ailleurs, la SPPICAV promeut des critères ESG au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») et poursuit un objectif d'investissement durable qui se décline de façon distincte sur sa poche immobilière et sa poche financière tels qu'adoptés dans les définitions d'investissement durable de la Société de Gestion Ofi Invest Real Estate sur la poche immobilière et de son délégataire Ofi Invest Asset Management sur la poche financière.

La stratégie mise en œuvre dans la SPPICAV prend ainsi en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le Règlement SFDR). La SPPICAV réalise un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental de 20% et s'engage à un pourcentage minimum de 5% d'investissement aligné à la Taxonomie.

Commentaire de gestion

Ofi Invest ISR Experimmo été créé le 4 novembre 2019 (actions A ISR et B ISR). La classe d'actions AFER Experimmo ISR a été lancée le 30 avril 2020. Une nouvelle classe d'actions, VYV EXPERIMMO a été créée le 30 novembre 2025.

Sur la période courant du 1er janvier au 30 juin 2026, le fonds affiche des performances positives de +2,00% pour les actions A ISR et B ISR, et de 2,01% pour les actions AFER Experimmo ISR et VYV Experimmo.

OFI INVEST ISR EXPERIMMO

DOCUMENT D'INFORMATION PÉRIODIQUE AU 30 JUIN 2026

Performance Nette de Frais sur la période courant du 1er janvier au 30 juin 2026 (en %)

Parts	A ISR	B ISR	AFER EXPERIMMO ISR	VYV EXPERIMMO
Performance YTD 2026	+2,00%	+2,00%	+2,01%	+2,01%

Nombre d'actions en circulation, valeur nette d'inventaire par action, dividende par action

Parts	A ISR	B ISR	AFER EXPERIMMO ISR	VYV EXPERIMMO	Total
Nombre d'Actions en circulation	2 431 337,5174	1,000	144 365,000	41	2 575 744,5174
Valeur nette d'inventaire par action au 30/06/2026	101,57 €	101,57 €	103,87 €	101,76 €	-
Valeur d'inventaire en €	246 967 863,180 €	101,570 €	14 995 433,880 €	4 172,250 €	261 967 570,880 €
Dividende € / action	0,70 €	0,70 €	0,70 €	0,70 €	0,70 €

Etat du patrimoine

ACTIF	En Montant (€)	% de l'Actif Net
Les actifs mentionnés à l'article R. 214-81 du Code Monétaire et Financier	201 515 700,24 €	76,92%
Immeubles en cours, construits ou acquis et droits réels	- €	
Parts de sociétés de personnes	- €	
Parts et actions des sociétés non coté à prépondérance immobilière	80 530 291,48 €	
Actions négociées sur un marché réglementé	8 708 626,75 €	
OPCI et organismes étrangers équivalents	- €	
Autres actifs à caractère immobilier	112 276 782,01 €	
Autres actifs détenus par l'OPCI	44 729 330,80 €	17,09%
Actions et valeurs assimilées	- €	
Obligations et valeurs assimilées	- €	
Titres de créances	- €	
Organismes de placement collectif et valeurs mobilières	44 729 330,80 €	
Autres instruments financiers	- €	
Créances	29 189,75 €	0,01%
Dettes	(3 642 186,21 €)	-1,39%
Comptes courants d'actionnaires	- €	
Dettes financières diverses	- €	
Dettes d'exploitation	(3 642 186,21 €)	
Disponibilités	19 335 536,30 €	7,38%
Valeur nette d'inventaire (actif-passif = actif net OPCI)	261 967 570,88 €	100,0%

OFI INVEST ISR EXPERIMMO

DOCUMENT D'INFORMATION PÉRIODIQUE AU 30 JUIN 2026

Ratios réglementaires au 30/06/2026

Ratio Immobilier*	Minimum	60%	71,56%
	Maximum	100%	
Ratio Immobilier Physique*	Minimum	51%	68,27%
	Maximum	100%	
Ratio de liquidité*	Minimum	5%	8,54%
	Maximum	100%	

*en % de la Valeur des Actifs Gérés au 30 juin 2026

Détail des actifs immobiliers non cotés et acquisitions au cours de la période 01/01/2026 – 30/06/2026

Actif	Typologie	Géographie	Surface (m²)	Taux d'occupation physique	Date d'acquisition	% de détention	Valeur d'acquisition nette de frais
WADDINXVEEN	Logistique	Pays-Bas	44 143	100%	14/11/2019	100,00%	50-60 millions
WAALWIJK	Logistique	Pays-Bas	17 320	100%	14/11/2019	100,00%	10-20 millions
CARPE DIEM	Bureaux	France	42 293	64%	13/12/2019	6,70%	20-30 millions
POLYMER	Logistique	Pays-Bas	39 465	100%	15/04/2020	100,00%	30-40 millions
ATRIUM	Bureaux	France	8 097	100%	02/11/2020	100,00%	30-40 millions
VALBY	Résidentiel	Danemark	3 503	100%	06/04/2022	100,00%	20-30 millions
Total			154 714	99,34%			160-220 millions

Effet de Levier

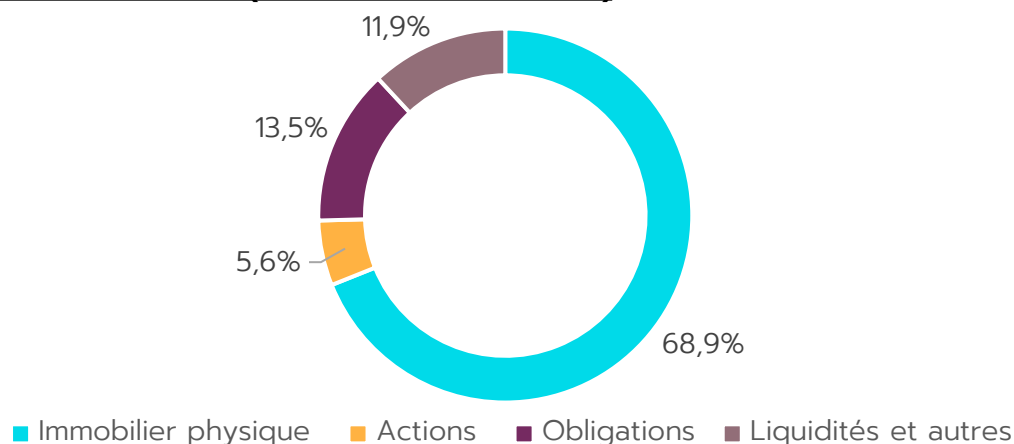
Endettement Immobilier : 0% (maximum 40%)

Emprunt espèces sur actifs financiers et liquidités : 0% (maximum 10%)

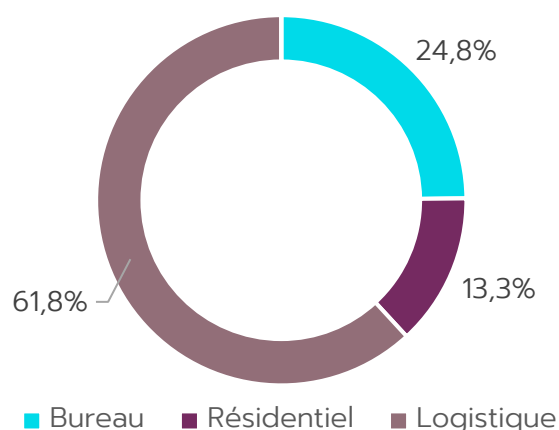
OFI INVEST ISR EXPERIMMO

DOCUMENT D'INFORMATION PÉRIODIQUE AU 30 JUIN 2026

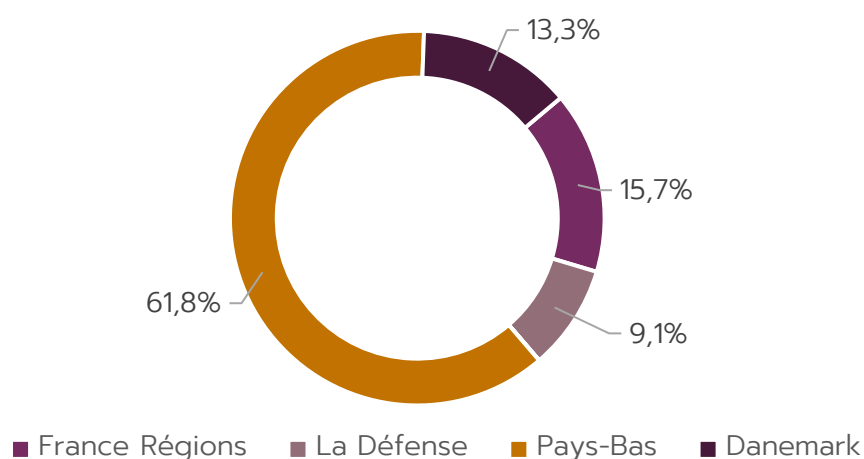
Portefeuille au 30/06/2026 (en % de l'actif net total)



Répartition sectorielle de la poche immobilière non coté au 30 juin 2026 (en % de la poche immobilière non cotée)



Répartition géographique de la poche immobilière non coté au 30 juin 2026 (en % de la poche immobilière non cotée)



OFI INVEST ISR EXPERIMMO

DOCUMENT D'INFORMATION PÉRIODIQUE AU 30 JUIN 2026

Détails actifs cotés acquis/cédés au cours de la période 01/01/2026 – 30/06/2026

Instruments financiers	Nombre de lignes	Valorisation (€)	Achats (€)	Arbitrages (€)
Actions cotées	16	8 708 627 €	401 032 €	-395 024 €
OPCVM actions généralistes	1	6 051 775 €	0 €	0 €
OPCVM Obligations "Investment Grade"	2	27 586 244 €	0 €	0 €
OPCVM Obligations "High Yield"	1	7 829 435 €	0 €	0 €
OPCVM Monétaire	1	3 261 877 €	3 390 385 €	-7 580 322 €

Liquidités

Instruments financiers	Montant (€)
OPCVM Monétaire	3 261 877 €
Dépôt à vue / avoir bancaire	19 335 536 €
Créances d'exploitation	29 190 €
Total	22 626 603 €

Actionnariat

Investisseur	% de déten tion	Nombre de parts
Groupe Abeille Assurances Holding	94,18%	2 425 767,880
Autres	5,82%	149 976,637
TOTAL	100,0%	2 575 744,517

OFI INVEST ISR EXPERIMMO

DOCUMENT D'INFORMATION PÉRIODIQUE AU 30 JUIN 2026

Etat des frais sur la période 01/01/2026 – 30/06/2026 (parts A ISR et B ISR)

Catégorie de Frais	Taux annuel maximum prospectus	Taux Max	Réel annualisé	Base €	Taux effectif annualisé TTC
A) Frais de fonctionnement et de gestion	2,2% Max TTC de l'actif net	2,20%	4 122 240	257 392 729	1,60%
dont commission de gestion perçue par la Société de gestion	1,6% Max TTC de l'actif net	1,60%	3 555 258	257 392 729	1,38%
dont autres frais de fonctionnement et de gestion	0,6% Max TTC de l'actif net	0,60%	566 982	257 392 729	0,22%
B) Frais de fonctionnement et de gestion	2,2% Max TTC de la VGAG	2,20%	4 122 240	260 666 598	1,58%
dont commission de gestion perçue par la Société de gestion	1,6% Max TTC de la VGAG	1,60%	3 555 258	260 666 598	1,36%
dont autres frais de fonctionnement et de gestion	0,6% Max TTC de la VGAG	0,60%	566 982	260 666 598	0,22%
A) Frais d'exploitation immobilière	3,43% TTC de la VGAIG sur les 3 prochaines années	3,43%	1 547 018	268 994 102	0,58%
B) Frais d'exploitation immobilière	2,2% TTC de l'actif net sur les 3 prochaines années	2,20%	1 547 018	265 477 989	0,58%
Commission de surperformance	30% TTC au-delà d'un TRI cible de 5% sur 3 ans	30%	-	257 392 729	0,00%
Frais liés aux opérations sur actifs immobiliers hors commission de mouvement liés aux opérations d'investissement et d'arbitrage sur actifs immobiliers	12% TTC Max de la valeur d'acquisition HD/HT	10%	-	-	0,0%

Etat des frais sur période 01/01/2026 – 30/06/2026 (parts Afer Experimmo)

Catégorie de Frais	Taux annuel maximum prospectus	Taux Max	Réel annualisé	Base €	Taux effectif annualisé TTC
A) Frais de fonctionnement et de gestion	2,2% Max TTC de l'actif net	2,20%	253 287	15 815 267	1,60%
dont commission de gestion perçue par la Société de gestion	1,6% Max TTC de l'actif net	1,60%	218 450	15 815 267	1,38%
dont autres frais de fonctionnement et de gestion	0,6% Max TTC de l'actif net	0,60%	34 838	15 815 267	0,22%
B) Frais de fonctionnement et de gestion	2,2% Max TTC de la VGAG	2,20%	253 287	16 016 427	1,58%
dont commission de gestion perçue par la Société de gestion	1,6% Max TTC de la VGAG	1,60%	218 450	16 016 427	1,36%
dont autres frais de fonctionnement et de gestion	0,6% Max TTC de la VGAG	0,60%	34 838	16 016 427	0,22%
A) Frais d'exploitation immobilière	3,43% TTC de la VGAIG sur les 3 prochaines années	3,43%	95 055	16 528 103	0,58%
B) Frais d'exploitation immobilière	2,2% TTC de l'actif net sur les 3 prochaines années	2,20%	95 055	16 312 058	0,58%
Commission de surperformance	30% TTC au-delà d'un TRI cible de 5% sur 3 ans	30%	-	15 815 267	0,00%
Frais liés aux opérations sur actifs immobiliers hors commission de mouvement liés aux opérations d'investissement et d'arbitrage sur actifs immobiliers	12% TTC Max de la valeur d'acquisition HD/HT	10%	-	-	0,0%

OFI INVEST ISR EXPERIMMO

DOCUMENT D'INFORMATION PÉRIODIQUE AU 30 JUIN 2026

Etat des frais sur la période 01/01/2026 – 30/06/2026 (parts Vyv Experimmo)

Catégorie de Frais	Taux annuel maximum prospectus	Taux Max	Réel annualisé	Base €	Taux effectif annualisé TTC
A) Frais de fonctionnement et de gestion	2,2% Max TTC de l'actif net	2,20%	253 287	15 815 267	1,60%
dont commission de gestion perçue par la Société de gestion	1,6% Max TTC de l'actif net	1,60%	218 450	15 815 267	1,38%
dont autres frais de fonctionnement et de gestion	0,6% Max TTC de l'actif net	0,60%	34 838	15 815 267	0,22%
B) Frais de fonctionnement et de gestion	2,2% Max TTC de la VGAG	2,20%	253 287	16 016 427	1,58%
dont commission de gestion perçue par la Société de gestion	1,6% Max TTC de la VGAG	1,60%	218 450	16 016 427	1,36%
dont autres frais de fonctionnement et de gestion	0,6% Max TTC de la VGAG	0,60%	34 838	16 016 427	0,22%
A) Frais d'exploitation immobilière	3,43% TTC de la VGAIG sur les 3 prochaines années	3,43%	95 055	16 528 103	0,58%
B) Frais d'exploitation immobilière	2,2% TTC de l'actif net sur les 3 prochaines années	2,20%	95 055	16 312 058	0,58%
Commission de surperformance	30% TTC au-delà d'un TRI cible de 5% sur 3 ans	30%	-	15 815 267	0,00%
Frais liés aux opérations sur actifs immobiliers hors commission de mouvement liés aux opérations d'investissement et d'arbitrage sur actifs immobiliers	12% TTC Max de la valeur d'acquisition HD/HT	10%	-	-	0,0%

OFI INVEST ISR EXPERIMMO

DOCUMENT D'INFORMATION PÉRIODIQUE AU 30 JUIN 2026

Stratégie et Analyse ESG

La SPPICAV promeut des critères ESG au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « **Règlement SFDR** ») et poursuit un objectif d'investissement durable qui se décline de façon distincte sur sa poche immobilière et sa poche financière tels qu'adopté dans les définitions d'investissement durable de la Société de Gestion sur la poche immobilière et de son délégataire Ofi Invest Asset Management sur la poche financière.

Informations relatives à la réglementation Disclosure (SFDR)

La SPPICAV répond aux exigences de l'article 8 du règlement Disclosure (SFDR). L'ensemble des informations sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion ainsi que dans les annexes SFDR du rapport annuel : <https://www.ofi-invest-re.com>

Par ailleurs, l'identification et la hiérarchisation des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont été définies au sein de la politique dédiée intitulée « Déclaration sur la prise en compte des principales incidences négatives de nos décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité » d'Ofi Invest Real Estate.

Les principales incidences négatives en matière de durabilité et les indicateurs y afférents sont également définis au sein des documents suivants :

- Les prospectus ou documents précontractuels similaires ;
- Les rapports annuels des fonds sous gestion ;
- Les reporting ESG des fonds sous gestion.

Ces documents sont disponibles sur le site internet d'Ofi Invest Real Estate.

Afin de prendre en compte dans sa gestion les principales incidences négatives (ou PAI pour Principal adverse impact) en matière de durabilité, Ofi Invest Real Estate et ses fonds gérés suivent 3 indicateurs :

- Deux indicateurs obligatoires :
 - Exposition aux combustibles fossiles via des actifs immobiliers : Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles
 - Efficacité énergétique : Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique, soit ayant une note de DPE inférieure à C.
- Un indicateur additionnel :
 - Intensité énergétique : Consommation d'énergie des actifs immobiliers détenus en GWh par mètre carré.

OFI INVEST ISR EXPERIMMO

DOCUMENT D'INFORMATION PÉRIODIQUE AU 30 JUIN 2026

Voici ci-dessous les indicateurs PAI (Principales Incidences Négatives ou Principal Adverse Impacts en Anglais) de la SPPICAV au 30 juin 2026 :

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2025	Incidences 2024	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Combustibles fossiles	Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers	Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles	0%	0%	Aucun actif immobilier n'est utilisé pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles.	Aucun actif immobilier utilisé pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles ne pourra être intégré au portefeuille.
	Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	25%	27%	Les actifs inefficaces sur le plan énergétique correspondent aux actifs avec un EPC (DPE en France) inférieur ou égal à C. La part des actifs inefficaces est pondérée selon les valeurs des actifs à la date de la fin de l'année civile considérée. Pour qu'un EPC d'un actif soit pris en compte dans le calcul, celui doit être valide à la date de publication du PAI, réalisé à l'échelle de l'immeuble et non pas d'un lot, et non vierge, disposant ainsi d'une étiquette avec une lettre affichée.	La campagne de mise à jour des DPE vierge et non valide continue sur 2026 afin d'augmenter le taux de connaissance des étiquettes EPC pour la prochaine publication des PAI. De plus, les plans d'actions d'amélioration de la performance énergétique des actifs sont suivis et mis en oeuvre au fil du temps selon les budgets.
Consommation d'énergie	Intensité de consommation d'énergie	Consommation d'énergie des actifs immobiliers détenus, en GWh par mètre carré	0,000045	0,000132	L'intensité énergétique en GWh/m ² est calculé en prenant en compte les consommations et surfaces des immeubles sous le périmètre, avec quote-part de détention appliquée, dès lors que l'actif est détenu à minima sur une partie de ce périmètre. Il est important de noter qu'une partie des consommations peut être estimées en l'absence d'autorisation de collecte de données de consommations par certains preneurs, ou en cas de difficultés techniques de remontées des consommations. De plus, certains actifs ont parfois un taux d'occupation physique faible. Les actifs en construction ou en travaux de rénovation, et livrés depuis moins d'un an sont exclus. Les écarts observés entre les intensités énergétiques 2024 et 2025 s'expliquent principalement par une évolution méthodologique. En 2024, les calculs reposaient sur une approche agrégée ne tenant pas compte de la part de détention des actifs. À compter de 2025, cette part est désormais intégrée. Dans ce contexte, les données des deux exercices ne sont pas pleinement comparables. Les variations observées doivent donc être interprétées avec prudence et principalement comme la conséquence de ce changement méthodologique, et non comme le signe d'une évolution intrinsèque de la performance énergétique. Part de donnée réelle : 44% Taux d'occupation moyen : 99%	Le premier objectif est une amélioration et faire perdurer le taux de donnée réelle de collecte de consommations. La campagne de collecte des mandats de collecte auprès des preneurs n'ayant pas encore donné mandat continue en 2026. De plus, les plans d'actions d'amélioration de la performance énergétique des actifs sont suivis et mis en oeuvre au fil du temps selon les budgets.

OFI INVEST ISR EXPERIMMO

DOCUMENT D'INFORMATION PÉRIODIQUE AU 30 JUIN 2026

Avertissement

Ce document est établi par Ofi Invest Real Estate, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP 17-000003, Société Anonyme au capital de 3 214 892 euros, dont le siège social est sis 127/129 quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-Les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 824 539 407. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Real Estate considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie.

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPCI cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPCI à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur.

Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Ofi Invest Real Estate décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. L'investissement dans cet OPCI présente des risques, notamment un risque de perte en capital. Les risques sont décrits dans le prospectus et le DIC PRIIPs disponibles auprès d'Ofi Invest Real Estate. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé. L'information de la suspension de souscription de nouvelles parts, ainsi que la réouverture des souscriptions, sera communiquée aux associés et aux souscripteurs sur le site internet d'Ofi Invest Real Estate <https://www.ofi-invest-re.com>.